

Le cumul d'activité



DRH, RRH et gestionnaires RH.



- Comprendre le cadre juridique du cumul d'activités
- Appliquer les règles de contrôle et d'autorisation de cumul
- Identifier et prévenir les conflits d'intérêts liés au cumul d'activités
- Maîtriser les conséquences et sanctions en cas de non-respect des règles



Intermédiaire



Format : présentiel, visio, intra, sur mesure



Apports théoriques ; quiz ; cas pratiques et support documentaire



1 journée



Prolongement possible : accompagnement statutaire

Programme :

Introduction

- La conception française de la fonction publique
- Les enjeux déontologiques
- Rappels historiques
- Les raisons du non cumul

Le droit au cumul – les libertés essentielles de l'agent

- La création d'œuvres artistiques
- La gestion du patrimoine
- Professions libérales qui découlent de la nature des fonctions

La liberté de cumul contrôlée a posteriori

- La particularité du cumul temporaire en cas de création ou reprise d'entreprise
- Cas des agents à temps non complet ou exerçant des fonctions à temps incomplet
- Le cumul d'emplois publics dans la FPT

Le régime de contrôle a priori : l'autorisation de cumul

- La notion d'activité accessoire
- Le cumul sur autorisation et déclaration
- Le cas particulier de la création d'entreprise
- Procédure de demande et conséquences d'une absence d'autorisation